

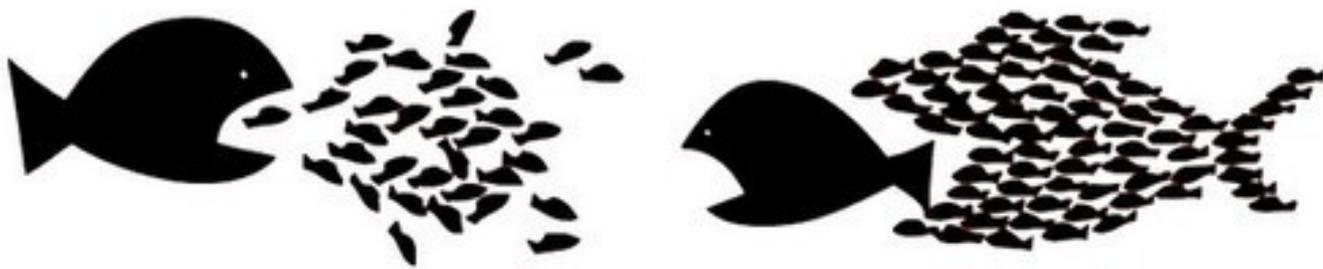
# AZIMUTS

Septembre 2021

**SUD** éducation  
CLERMONT-FERRAND

N° 250

## SYNDIQUÉZ-VOUS ! REJOIGNEZ LE SYNDICALISME DE LUTTE !



### SUR LE TERRAIN AVEC SUD ÉDUCATION !

Dans vos écoles et établissements, pour les personnels de l'Education nationale, enseignant·e·s et agent·e·s, les attaques se multiplient avec un ministre qui détruit méthodiquement l'école publique.

À tous les niveaux, l'Education nationale est bousculée, et le manque de moyens est criant alors qu'un plan d'urgence pour l'éducation est plus que nécessaire quand deux années scolaires viennent d'être perturbées par la crise sanitaire. A la différence de nombreux pays en Europe, le gouvernement français n'a pris aucune mesure budgétaire forte pour aider les élèves les plus en difficulté suite à la discontinuité scolaire.

Dans le primaire, la loi Rilhac sur la direction d'école va créer des « petit·e·s chef·fe·s », une fonction qui n'intéresse personne, que jamais personne n'a revendiqué mais pour Blanquer, une école sans hiérarchie réelle c'est impensable. Dans le secondaire,

les diplômes nationaux sont dynamités, et les moyens de prise en charge des élèves sont nettement insuffisants. Aucune mesure n'est prise pour réduire les effectifs d'élèves dans les classes. L'enseignement supérieur subit également une cure d'austérité sans précédent. Le ministre annonce même la création de milliers de places en BTS sans pour autant créer un poste d'enseignant·e supplémentaire. Blanquer veut simplement que tout le monde travaille davantage. Tout ceci concourt à une dégradation des conditions de travail qui pénalise les élèves, particulièrement les plus fragiles, et les personnels. Les agents administratifs ont également vu fondre les effectifs, et précariser leurs postes : pourtant, on leur en demande toujours plus, comme on a pu le voir pour l'organisation des examens de fin d'année en juin 2021.



Pour faire avaler ses réformes brutales, la hiérarchie, avec le ministre à sa tête, joue la carte autoritaire : elle essaie de faire taire les militant·e·s, elle impose sans concerter, ou elle est totalement absente et ne répond pas aux sollicitations. Pourtant, lorsque des militant·e·s sont réprimé·e·s et sanctionné·e·s par l'administration, elles ils obtiennent souvent gain de cause et réparation devant les tribunaux administratifs. C'est à la fois le fruit de la légèreté des procédures de l'administration de l'Education nationale, mais aussi le résultat des actions de soutien organisées par les syndicats. C'est par exemple le cas à Melle où l'Education nationale a été désavouée à plusieurs reprises par le Tribunal Administratif de Poitiers.

L'autre carte du ministre et de la hiérarchie, c'est la désinformation. Pourtant, il ne suffit pas de claironner dans les médias nationaux et locaux que tout se passe bien, que les réformes sont bien acceptées, que les problèmes sont pris en compte, que face au COVID tout a été pensé brillamment et sans faille par l'administration centrale, pour en faire une réalité

vécue sur le terrain. Si depuis deux ans l'institution scolaire tient le choc malgré la crise sanitaire, c'est d'abord aux personnels qu'elle le doit et certainement pas au ministre, à ses conseillers et à ses recteurs. SUD éducation analyse et décrypte les réformes en cours pour déconstruire les tableaux idylliques présentés par le ministère : une lettre d'informations est envoyée toutes les semaines à nos adhérent·e·s.

Le ministre a déclaré lui-même que lorsque SUD éducation dit quelque chose, cela lui indique qu'il doit prendre la direction opposée. Nous revendiquons en effet une vision de l'école publique tout à fait opposée de celle défendue par Macron et Blanquer.

**Alors que le ministère veut casser les collectifs, nous pensons au contraire qu'ils doivent être renforcés.  
Ne restons pas isolé·e·s ! Ne nous laissons plus faire !**

## LES RAISONS DE SE MOBILISER DANS L'ÉDUCATION NE MANQUENT PAS

→ Gestion insatisfaisante de la crise sanitaire avec des injonctions contradictoires permanentes et maintien des suppressions de postes alors-même que les besoins se font de plus en plus criants ;

→ Un Grenelle de l'éducation qui ne parle que de management et de primes (qui laisse augurer la façon dont sont vus nos métiers) mais qui ne parle pas des conditions de travail ;

→ Une réforme du lycée qui ne fait qu'aggraver les inégalités et un baccalauréat qui perd tout son sens. Seul Parcoursup compte ;

→ Une remise en question du rôle de la directrice et du directeur d'école en lui attribuant une fonction de supérieur·e hiérarchique c'est à dire un intermédiaire de plus dans une vision managériale de l'école.

→ Toujours plus de précarité : pas de statut ni de véritable salaire pour les AESH et les AED, toujours plus de contractuel·le·s

Afin de renverser la vapeur et d'obtenir enfin un plan d'urgence pour l'éducation (effectifs par classe, créations de postes, formation continue et une véritable formation initiale, de véritables statuts pour toutes et tous, une augmentation générale des salaires), SUD éducation s'engage dans la construction d'un mouvement massif dans l'éducation dès septembre et mettra tout en œuvre pour permettre sa réussite et son ancrage dans la durée.



Enfin, au-delà de notre secteur professionnel, et parce que les problèmes sont les mêmes dans les autres secteurs et pour l'ensemble du monde du travail,

**SUD éducation soutient pleinement la perspective de construction, en octobre, d'une grève unitaire et**

**interprofessionnelle proposée par Solidaires aux autres organisations syndicales. SUD éducation œuvrera à son ancrage dans le secteur de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

Dans vos écoles, vos établissements, vos services, SUD éducation, peut :

- vous informer sur vos droits ;
- vous communiquer ses analyses, aussi bien sur l'actualité de nos métiers que sur les attaques dont ils sont victimes.
- vous aider à construire un collectif sur votre lieu de travail et organiser une lutte collective ;
- vous mettre en contact avec des militant·e·s proches de vous ou des médias locaux ;
- vous conseiller dans des démarches ;
- vous accompagner si vous êtes confronté·e à la hiérarchie.

**Pour rappel, le droit syndical est un droit constitutionnel et l'employeur n'est pas informé de votre adhésion**

Les cotisations syndicales nous aident à produire des documents d'information et organiser des stages et réunions, elles nous encouragent à continuer et amplifier notre travail auprès des personnels, actifs, retraités, titulaires, précaires ou en formation.

Pour renforcer le syndicalisme de lutte, cette rentrée de septembre 2021 doit être un grand moment de syndicalisation pour SUD éducation : les progrès importants en nombre d'adhésions ces dernières années doivent se confirmer et s'amplifier, afin de construire un outil syndical ayant les moyens d'impliquer le plus grand nombre de personnels pour mener les combats qui s'imposent.

**POUR GARDER LA TÊTE HAUTE, ADHÉREZ ET FAITES  
ADHÉRER À SUD ÉDUCATION !**

# QUI SOMMES-NOUS ?

SUD éducation est un syndicat qui développe depuis plus de vingt ans un syndicalisme

## **SOLIDAIRE, UNITAIRE ET DÉMOCRATIQUE**

de la maternelle à l'université, dans toutes les académies. Nous construisons un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoir pour défendre individuellement et collectivement les personnels.

### **SOLIDAIRE**

Notre syndicalisme se veut totalement indépendant de l'administration, des gouvernements et des partis politiques. Nous voulons rassembler tous les personnels, titulaires et précaires, derrière des revendications qui les unissent.

### **SOLIDAIRE**

Notre syndicalisme ne s'arrête pas aux contours d'une catégorie ni aux portes de l'École. Notre volonté, c'est de faire aussi du syndicalisme avec des salarié·e·s d'autres secteurs, comme nous le faisons au sein de l'**Union syndicale SOLIDAIRES** (postier·e·s, infirmier·e·s, cheminot·e·s, etc.). Avec toutes ces composantes du monde du travail nous avons contribué à renforcer les mobilisations pour la sauvegarde des retraites.

### **UNITAIRE**

Parce que le syndicalisme ne peut pas tout, tout seul, SUD éducation participe à différents collectifs militants aux côtés d'associations, de citoyen·ne·s, d'autres syndicats ou de partis politiques (par exemple pour les Sans-Papiers, les droits des femmes, etc.).

### **SOLIDAIRE**

des plus démunis·e·s : contre les choix opérés par les gouvernements depuis plus de vingt ans en matière d'accueil des étranger·e·s, qui bafouent les droits fondamentaux, nous continuons notre engagement au sein du Réseau Éducation Sans Frontières. Défendre les droits de nos élèves et de leurs parents (quand ils en ont) est un véritable engagement professionnel et syndical. C'est au nom de cet engagement antiraciste que nous avons aussi appelé à participer aux manifestations de juin dernier contre le racisme et les violences policières.

### **UNITAIRE**

Parce que l'unité du monde du travail est une nécessité face aux régressions imposées par le néolibéralisme depuis plus de 30 ans.

### **UNITAIRE**

Nécessairement parce qu'aujourd'hui aucun syndicat, même majoritaire, ne peut prétendre gagner seul des avancées pour le monde du travail. Ceux qui s'attribuent sans cesse des victoires sans se battre pendant que les autres agissent par la grève contre le vol des retraites sont des illusionnistes.

### **DÉMOCRATIQUE**

Parce que le syndicat est un outil au service des salarié·e·s et de leurs luttes.

## DÉMOCRATIQUE

Parce que dans SUD éducation des Assemblées Générales régulières, ouvertes à tous les adhérent·e·s permettent de débattre et de décider des engagements du syndicat.

## DÉMOCRATIQUE

Parce que nous portons cette exigence aussi en période de lutte : nous proposons toujours à nos partenaires d'organiser des Assemblées Générales de grévistes.

## DÉMOCRATIQUE

Nous considérons que le syndicalisme n'est pas un métier. Si des camarades de SUD éducation ont des décharges de service pour faire du syndicalisme, il n'y a aucun·e permanent·e syndical·e à SUD éducation et toutes et tous sont en poste dans des écoles, des établissements ou des services.

## CONDITIONS DE TRAVAIL, UN ENJEU DÉTERMINANT AU QUOTIDIEN

Trop souvent les personnels en difficulté sont renvoyés à leur prétendue incompétence par une hiérarchie plus encline à sanctionner qu'à conseiller. La multiplication des tâches, les injonctions contradictoires, les conditions ordinaires du travail, l'impossibilité concrète de faire correctement et de donner sens à son travail, l'évaluation qui distingue et promeut arbitrairement un petit nombre, le manque de soutien de l'administration dans les relations avec certaines familles, sont autant d'éléments générateurs de malaise.

La souffrance, même si elle n'est pas toujours identifiée comme telle, est bien présente dans l'Éducation nationale et notre administration ne veut pas l'entendre.

Depuis plusieurs années, SUD éducation demande l'application des textes en vigueur et exige une véritable médecine du travail indépendante. SUD éducation appelle les personnels à utiliser dans les établissements et dans les services les registres santé sécurité au travail (RSST) et à prendre contact avec SUD éducation pour une demande d'aide et de soutien.

Des représentant·e·s formé·e·s sont à votre disposition pour vous entendre, vous aider, pour animer des réunions dans votre école, votre établissement ou votre service. De plus, par ses mobilisations, SUD éducation œuvre à améliorer les conditions de travail de tous et toutes.

## AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES DU PUBLIC, DU PRIVÉ ET DES MINIMA SOCIAUX

SUD éducation revendique un même avancement de carrière pour toutes et tous, la revalorisation des débuts de carrière et l'indice terminal de la hors-classe pour toutes et tous en fin de carrière. Contre les mesures au soi-disant mérite, contre les primes, contre les cadeaux fiscaux aux plus riches, nous sommes pour une autre répartition des richesses.

**Nous sommes toutes et tous exceptionnel·le·s !**



## SALAIRES ET PRIMES

**Les primes c'est la division. Nous voulons des augmentations de salaire pour tous les fonctionnaires.**

Depuis des mois Blanquer laisse croire qu'il va distribuer des centaines de millions d'euros aux personnels de l'éducation. Dans son Grenelle de l'éducation, calqué sur le Ségur de la santé qui s'est clos sur 183 € pour les uns, rien pour les autres et la continuation de la destruction de l'hôpital public, Blanquer promettait 400 millions d'euros. SUD éducation ne lui demande pas de tenir sa promesse car même également répartie elle représente moins de 30 € par agent de l'Education nationale et en échange de cette misère le ministre promet un éclatement statutaire,

une dislocation du cadre national de l'enseignement, « une révolution des ressources humaines ».

Les primes pour les uns et pas pour les autres, les fonctions d'organisation distribuées ou imposées aux titulaires pour gérer les précaires (PIAL), l'instauration de « hiérarchies » intermédiaires entre collègues d'une même catégorie le tout alimenté par la carotte indemnitaire, c'est cela la revalorisation de Blanquer. C'est la volonté de diviser toujours plus les personnels et pendant ce temps les primes explosent dans la haute fonction publique (Recteur, IPR, Dasen...). C'est tout cela que nous refusons. Face à cette volonté de division et de gestion « au mérite » nous opposons une revendication qui peut unir les personnels.

**300 € pour tous, tous pour 300€**



## CONTRE LA RÉPRESSION, NE PAS SE LAISSER INTIMIDER

Le 16 juin dernier, plus de 300 personnes étaient rassemblées devant le rectorat pour contester la condamnation de 6 responsables syndicaux du département, Patrick et Fabien du SNES, Fred de la Cgt éducation, Paco et Anna de l'UNEF et Didier de SUD éducation. Ces camarades ont participé en janvier 2020 à une action contre la réforme du baccalauréat qui a rassemblé plus de 250 personnes au Lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand. La plainte qui visait ces six

responsables n'avait qu'un but : faire taire toute la communauté scolaire. Le recteur, une fois de plus, n'a pas daigné recevoir une délégation lors de ce rassemblement organisé par SUD éducation, la FSU, l'UNEF, la CGT éducation, FO, le Snalc et soutenu par dix-sept organisations démocratiques du département.

**Nous ne nous laisserons pas intimider et nous faisons opposition à cette condamnation.**

**SUD éducation, un syndicat qui rassemble toutes les catégories de personnels, s'organise avec les autres secteurs (hôpital, transports, industrie, commerce...) au sein de l'Union syndicale SOLIDAIRES qui rassemble plus de 100 000 adhérent·e·s.**

Nous ne pouvons pas nier que le syndicalisme traverse une période difficile. Sans remonter aux origines de cette mauvaise passe, les cinq dernières années ont vu une accélération des attaques contre les statuts, les garanties salariales, les libertés publiques.

Cette nouvelle année scolaire marquera la fin d'un quinquennat qui n'aura pas chômé dans sa politique de destruction et de violence. Dès le début du quinquennat, la loi Travail II faisait suite à la loi Travail I voulue par Macron alors ministre de l'économie sous Hollande et fragilisait encore les garanties salariales. Destruction du système de santé ensuite, avec la continuation des suppressions de lits et de postes à l'hôpital, politique dont on aura vu les effets catastrophiques sur la prise en charge des patients en pleine crise sanitaire. Violence à l'égard des précaires, accusés de tous les maux (profiteurs, fainéants, cyniques, etc.), tabassés, blessés, éborgnés dans les manifestations des Gilets Jaunes. Dans la fonction publique, les commissions administratives paritaires qui permettaient aux syndicats de vérifier toutes les étapes des carrières des agent·e·s ont vu depuis 2020 leurs champs d'intervention très limités : l'administration peut désormais agir dans l'opacité et nommer qui elle veut là où elle veut. Macron veut une fonction publique réduite et aux ordres, une fonction publique qui n'entrave pas sa marchandisation des services publics.

Violence à l'égard des sans-papiers en tenant des discours haineux, en banalisant des idées d'extrême droite, en continuant la politique de traque et d'exclusion du sol français. Violence à l'égard des

personnes en situation de handicap lorsque les député·e·s LREM ont voté contre le projet de loi de la déconjugalisation des revenus du conjoint pour maintenir les droits à l'Allocation aux Adultes Handicapés. Violence à l'égard des femmes, premières de corvée lors du premier confinement, occupant les postes les moins bien payés mais les plus nécessaires et qui n'ont jamais été revalorisées.

Pour imposer cette politique et tenter de faire taire la contestation, le gouvernement n'aura pas hésité à imposer une loi de sécurité globale pourtant contestée par des milliers de manifestant·e·s, toutes les organisations de défense des Droits de l'Homme et même partiellement condamnée par le Conseil d'État. Pour toutes ces raisons notre action ne se limite pas aux seuls contours des catégories de l'Education nationale. Notre syndicat occupe une place reconnue dans le mouvement social dans les luttes de l'immigration, des droits de l'Homme, des droits des femmes, contre toutes les discriminations, aux côtés des chômeurs et précaires et bien évidemment contre l'extrême-droite.

Aujourd'hui, après quatre ans de Macronie, il n'existe plus grand monde pour croire au « progressisme » de Macron. Pire, sa politique destructrice et violente aura fait le jeu de l'extrême-droite. Aussi, durant cette année scolaire 2021/2022, le plus grand défi sera d'obtenir une autre société en contrant Macron et l'extrême-droite. Plus que jamais pour cela, nous aurons besoin d'un syndicalisme qui soit autre chose qu'une assurance ou un conseil en carrière, un syndicalisme de lutte.

**SYNDIQUEZ-VOUS... DE PRÉFÉRENCE À SUD ÉDUCATION**



## LES COORDONNÉES DES SYNDICATS SUD ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE

SUD éducation Allier (section rattachée au syndicat  
SUD éducation 63)

- 2 rue des Conches 03100 Montluçon
- 04 70 28 55 89 et/ou 06 12 15 24 36
- allier@sudeducation.org
- www.sudeducation03.org
- Sur Facebook : SUDeducationAllier

SUD éducation Cantal

- 7 place de la paix 15000 Aurillac
- 04 71 48 61 44
- contact@sudeduc15.org

SUD éducation Haute-Loire

- Maison des syndicats, 4 rue de la passerelle  
43000 Le Puy en Velay
- 04 71 09 03 28
- sudhauteloire@wanadoo.fr

SUD éducation Puy de Dôme

- Maison du Peuple 29 rue Gabriel Péri 63000  
Clermont-Ferrand
- 04 73 37 59 09 et/ou 06 52 20 00 14
- sud63@sudeducation.org
- www.sudeducation63.org
- Sur Facebook : sudeducation63

**Pour faire respecter nos droits, individuels et collectifs, pour en conquérir de nouveaux, pour faire vivre les principes de solidarité, de laïcité, de justice sociale et mener les luttes indispensables face aux pouvoirs, à l'arbitraire, aux pressions hiérarchiques, aux régressions sociales, il existe un outil : le syndicat.**

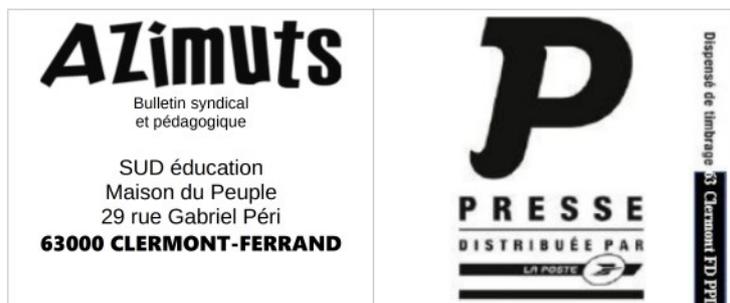
**Plus nombreuses et plus nombreux nous sommes plus fort·e·s.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SUD ÉDUCATION 63  
VENDREDI 17 SEPTEMBRE 18H LOCAL SOLIDAIRES  
28 RUE GABRIEL PÉRI À CLERMONT-FD**

CPPAP n°0521S06036

Directrice de publication : Fabienne Chambon, Maison du Peuple,  
29 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Ferrand  
Imprimé par la Galipote

**N° 250 – Septembre 2021**



Date de dépôt : 31 août 2021

### **Sommaire**

*Pages 1 et 2 .... Sur le terrain avec SUD éducation*  
*Pages 2 et 3 .... Les raisons de se mobiliser dans l'Éducation ne manquent pas*  
*Page 3 .... Pour garder la tête haute, adhérez et faites adhérer à SUD Éducation !*  
*Pages 4 et 5 .... A afficher dans vos salles de profs : Qui sommes-nous ?*  
*Page 6 .... Salaires et primes / Contre la répression, ne nous laissons pas intimider !*  
*Page 7 .... La violence du gouvernement*  
*Page 8 .... Nos coordonnées*  
*Pages 9 et 10 .... Adhésion*

**éducation  
SUD**



Solidaires

## Bulletin d'adhésion 2021-2022



Déjà adhérent-e en 2020-2021       Nouvel-le adhérent-e

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

code postal :                      ville :

Tel:                                      Portable :

E-mail :

Établissement / service :

Corps :

Discipline :                              Échelon :

Titulaire / non titulaire / Retraité-e :

Je reçois la presse syndicale chez moi  dans mon établissement

Date :                                      signature

SUD éducation peut utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser des publications. J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoicable par moi même dans les mêmes conditions que le droit d'accès.

### SUD éducation a fait le choix de baisser les cotisations pour permettre au plus grand nombre d'adhérer.

**Cotisations** : La cotisation (voir grille ci-dessous), peut être fractionnée en plusieurs versements. Faire autant de chèques que de versements et indiquer au dos les mois d'encaissement souhaités. Pour le salaire net, ne pas lire en bas du bulletin de salaire mais le montant avant prélèvement à la source.

Si vous faites le choix du prélèvement mensuel, voir au dos.

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt
Moins de 600	6,00 €	2,00 €	2 100,00 €	180,00 €	60,00 €
600,00 €	15,00 €	5,00 €	2 200,00 €	188,00 €	62,67 €
900,00 €	30,00 €	10,00 €	2 300,00 €	200,00 €	66,67 €
1 000,00 €	40,00 €	13,30 €	2 400,00 €	225,00 €	75,00 €
1 100,00 €	50,00 €	16,67 €	2 500,00 €	250,00 €	83,33 €
1 200,00 €	60,00 €	20,00 €	2 600,00 €	275,00 €	91,67 €
1 300,00 €	70,00 €	23,33 €	2 700,00 €	300,00 €	100,00 €
1 400,00 €	85,00 €	28,33 €	2 800,00 €	325,00 €	108,33 €
1 500,00 €	90,00 €	30,00 €	2 900,00 €	350,00 €	116,67 €
1 600,00 €	105,00 €	35,00 €	3 000,00 €	375,00 €	125,00 €
1 700,00 €	120,00 €	40,00 €	3 100,00 €	400,00 €	133,33 €
1 800,00 €	140,00 €	46,67 €	3 200,00 €	425,00 €	141,67 €
1 900,00 €	160,00 €	53,33 €	3 300,00 €	450,00 €	150,00 €
2 000,00 €	168,00 €	56,00 €	Plus de 3300 €	+25€ par tranche de 100	

Cotisation à renvoyer à SUD éducation, 29 Rue Gabriel Péri, 63000 Clermont Ferrand



### Demande de prélèvements

NOM, Prénom .....

Par la présente, je demande à

**SUD éducation 63 / 03  
Maison du Peuple  
29, rue Gabriel Péri  
63000 Clermont Ferrand**

et sauf instructions contraires de ma part lui parvenant en temps utile, de faire prélever en sa faveur les sommes dont je lui serais redevable. En cas de non-exécution j'en serai avisé-e par ses soins.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Échéancier : <input type="checkbox"/> mensuel ou cocher les mois voulus											
Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Montant du prélèvement :						Compte Crédit Coopératif N° 41020031166					

(Ne pas oublier de joindre un relevé d'identité bancaire)

A ....., le .....

#### AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR  
636535

Nom, prénoms et adresse du débiteur : ..... ..... ..... .....	Nom et adresse du créancier :  <p style="text-align: center;"><b>SUD EDUCATION 63 MAISON DU PEUPLE 29, RUE GABRIEL PERI 63000 CLERMONT FERRAND</b></p>
Compte à débiter bancaire Code établissement    Code Guichet    N° du compte    Clé .....    .....    .....    .....	Nom et adresse de l'établissement

Date et signature,